

L'EAU, LES FRANÇAIS ET LES TERRITOIRES FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE: PLACE A L'ACTION!

Agir pour qu'en France l'eau reste un bienfait!

Le bouleversement du cycle de l'eau est l'une des principales conséquences du dérèglement climatique dans le monde. En témoignent, en France, les inondations dramatiques dans le Sud-Ouest en 2021, celles de la Roya en 2020 ou encore l'assèchement régulier du Doubs depuis 2018.

Ces dernières années ont révélé une prise de conscience audelà des seuls cercles d'experts. Les deux tiers (64%) des Français sont convaincus qu'ils manqueront d'eau dans leur région, quand ils n'étaient qu'un tiers à exprimer cette inquiétude il y a vingt-cing ans.

Les Assises de l'eau en 2019, événement inédit et fondateur, ont permis de poser des constats largement partagés, sur la nécessité de préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité, et de prévenir les risques d'inondations. Deux ans plus tard, les discussions autour du Varenne agricole de l'eau et du changement climatique ont conforté ce diagnostic.

Mais, après ce constat d'urgence, quelles mesures concrètes prendre?

Force est de constater que, si des plans d'action pour adapter les services publics d'eau et d'assainissement à la nouvelle donne climatique ont été engagés en certains lieux, pour plus de sobriété des usages, pour une meilleure prévention des événements météorologiques, pour un développement des ressources vertes à partir des stations

L'avis des Français sur l'eau et le dérèglement climatique

pour

il a un impact sur le manque d'eau, la sécheresse

81%

sur la dégradation de la qualité des ressources en eau

72%

l'eau est une ressource limitée en France

59%

l'eau est une ressource limitée dans leur commune

Source : « Les Français et l'eau » enquête nationale 2021, Kantar – Le Centre d'information sur l'eau d'épuration..., la dynamique nationale reste timide et bien en-decà des enjeux.

Dans ce contexte, nous nous adressons aux candidats à l'élection présidentielle et aux futurs parlementaires pour rappeler que le modèle français, qui a toujours eu à cœur la défense de ce bien commun qu'est l'eau, a plus que jamais besoin d'une volonté politique forte. Cela passe par de véritables moyens pour les élus locaux pour déployer dans chaque territoire une politique de l'eau qui s'inscrive dans la durée.

Pour qu'en France, en métropole et en outre-mer. l'eau rime avec santé, bien-être et qualité de vie. pour que l'eau soit un atout du développement des territoires et non un obstacle aux activités et à l'installation des populations, pour que l'eau reste un bienfait pour la Nature, il nous faut collectivement nous occuper d'elle! Loin des doames. mais avec détermination, en décloisonnant la réflexion comme l'action, en faisant de chaque enjeu local une ambition nationale.

C'est dans cet esprit que les entreprises de l'eau, qui depuis 150 ans accompagnent les collectivités territoriales dans la gestion de leurs services, formulent 7 grandes propositions répondant aux trois défis stratégiques : l'adaptation au défi climatique, la durabilité des politiques tarifaires et d'investissement, et l'appropriation des bienfaits de l'eau par les Français.

LES ENTREPRISES DE L'EAU PRÉSENTENT 7 PROPOSITIONS

pour relever les 3 défis de l'adaptation au dérèglement climatique par une politique de l'eau protectrice et innovante au service de tous les Français.

1^{ER} DÉFI

Placer l'eau au cœur des défis climatiques pour des territoires innovants

PROPOSITION 1

Mobiliser l'innovation pour préserver la ressource

 Donner une impulsion décisive au recours aux eaux alternatives.

PROPOSITION 2

Mobiliser l'innovation pour renforcer l'économie circulaire

 Déployer la production de ressources vertes issues du traitement des eaux usées.

PROPOSITION 3

Mobiliser l'innovation pour répondre aux enjeux du littoral français

- Anticiper les effets du déplacement du trait de côte sur les territoires en adaptant les infrastructures de l'eau.
- Améliorer la qualité des eaux de baignade pour préserver les milieux et l'attractivité de la France.
- Préserver les gisements d'eau douce, en empêchant les intrusions salines.

2^{EME} DÉFI

Donner les moyens aux élus locaux de fonder durablement leur politique tarifaire et d'investissement

PROPOSITION 4

Faire de l'Observatoire des services publics d'eau un outil de pilotage structurant de la politique de l'eau

- Déployer localement la politique nationale de réinvestissements.
- Rénover la comparaison du rapport coût/qualité en intégrant les nouveaux enjeux climatiques.
- Décloisonner les services publics et accroître la solidarité urbain-rural.

3^{EME} DÉFI

Amplifier les bienfaits de l'eau dans la vie quotidienne des Français

PROPOSITION 5

Faire à nouveau de la qualité de l'eau du robinet un enjeu sanitaire d'avenir

- Développer les actions préventives de protection des captages.
- Mettre en place les traitements nécessaires pour atteindre les objectifs européens de qualité d'eau, partout sur le territoire.

PROPOSITION 6

Promouvoir une politique sociale de l'eau universelle ciblée et efficace

- Lancer un chèque eau universel au profit des Français les plus démunis.
- Donner un meilleur accès à l'eau aux personnes non raccordées.
- Sécuriser le modèle en renforçant le recouvrement des factures impayées des foyers sans aucune difficulté financière.
- Revenir au strict respect du principe « l'eau paie l'eau » pour garantir les investissements.

PROPOSITION 7

Mobiliser les solutions innovantes pour rafraîchir les villes

 Déployer un plan national « îlots de chaleur » pour adapter le cadre de vie des Français au dérèglement climatique.

PLACER L'EAU AU CŒUR DES DÉFIS CLIMATIQUES POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS

L'eau en **est un marqueur** non seulement quand elle vient à manquer ou quand elle surgit excessive et destructrice mais aussi parce que, circulaire par nature, elle peut être pourvoyeuse de ressources vertes, utiles à la transition écologique des territoires.

Tout d'abord, comme nombre d'activités humaines, les services publics d'eau et d'assainissement ont leur part à prendre pour répondre à l'engagement de la France à réduire ses émissions de carbone de 40% d'ici 2030 et atteindre la neutralité d'ici 2050. Ils y contribuent déjà et sont prêts à accélérer la tendance. En effet, dans les services gérés par nos entreprises, la performance énergétique est une priorité, en renforçant la sobriété énergétique et en ayant recours aux énergies renouvelables, ou à l'autoproduction d'énergie.

Mais au-delà, nous croyons en des services d'eau et d'assainissement, véritables piliers de l'économie circulaire et de la résilience des territoires face au changement climatique.

13%
DE L'ÉNERGIE

d'eau et d'assainissement es

Source: BIPE - FP2E 2019



Mobiliser l'innovation pour préserver la ressource

Un territoire résilient se doit de maîtriser la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Donner une impulsion nationale décisive au recours aux eaux alternatives

Déployer la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) ou la recharge de nappes, c'est apporter une solution supplémentaire, à fort impact, aux enjeux de stress hydrique des territoires; à côté de celles qui permettent plus de sobriété des usages (amélioration des rendements de réseaux lorsqu'ils sont insuffisants, compteurs intelligents, ...) et de celles agissant sur la sécurité des réseaux (interconnexions...).



3/4

DES GRANDES USINES D'ÉPURATION FRANÇAISES

(plus de 10 000 équivalent habitants) sont gérées par les entreprises de l'eau

Source: BIPE - FP2E 2019

UNE PROPOSITION À FORT IMPACT!

1% → 10% (A)



Passer au cours du quinquennat de 1% d'eau usée traitée réutilisée à 10%, soit 50% du potentiel estimé par le Cerema.

Cela équivaudrait à **15% des prélèvements en eau pour l'agriculture** (soit 500 millions de m3) couvrant ainsi une bonne partie des effets du changement climatique.

La preuve par quelques réalisations!



EN SAVOIR PLUS

« Eaux alternatives, un potentiel à réaliser »





Mobiliser l'innovation pour renforcer l'économie circulaire

Développer les circuits courts c'est développer, avant tout, les atouts de l'eau circulaire.

Déployer la production de ressources vertes au cours du traitement des eaux usées

À leur vocation originelle d'éloigner virus et bactéries des zones de population, les systèmes d'assainissement se sont vus, par la suite, également donner pour mission de dépolluer les eaux usées, avant leur rejet dans les milieux naturels.

Aujourd'hui, ils revendiquent leur rôle dans l'économie circulaire : place à l'usine d'épuration de la ville durable, productrice d'énergie (biogaz), de bioproduits (bioplastiques...), de produits recyclés (engrais, phosphore et d'eaux recyclées avec des qualités adaptées aux usages)!

Notre Profession, forte de son expérience dans la transformation de stations de traitement des eaux usées pour une contribution accrue à l'économie circulaire locale, appelle la France à attendre plus de ses services d'assainissement!

La preuve par quelques réalisations!



EN SAVOIR PLUS

« Du vert avec du bleu : faire des usines de traitement des eaux usées des pourvoyeuses de ressources vertes »

l'ingéniérie des entreprises françaises.

Mobiliser l'innovation pour répondre aux enjeux du littoral français

Les menaces pesant sur le littoral en raison du dérèglement climatique relèvent en partie de l'eau, qu'il s'agisse d'intrusions salines dans les gisements d'eau douce, de déplacement du trait de côte ou de pollution des eaux de baignade. Elles appellent des réponses rapides et expertes maîtrisées par

 Anticiper les effets du déplacement du trait de côte sur les territoires en adaptant les infrastructures de l'eau

Toutes les régions sont concernées par l'érosion côtière qui touche 20% des communes littorales. La stratégie nationale consiste à allier atténuation durable de l'érosion et adaptation des territoires. Selon les scénarios étudiés, l'érosion pourrait atteindre jusqu'à 31 800 bâtiments à l'échéance 2100 .

Parmi eux, des ouvrages hydrauliques dont il faut d'ores et déjà anticiper l'adaptation ou le déplacement en vue de garantir la continuité des services de l'eau et de l'assainissement dans les communes concernées. Sur ce sujet tout particulièrement, l'action collective territoriale appelée de ses vœux sur l'ensemble des enjeux de l'eau par notre profession, est indispensable. Elle implique le monde de la recherche, les élus locaux, leurs services d'urbanisme et les opérateurs d'eau et d'assainissement.





COMMUNES EN BORD DE MER



DES COMMUNES LITTORALES **TOUCHÉES PAR** L'ÉROSION CÔTIÈRE



MILLIONS

DE RÉSIDENTS **EN COMMUNES**



TOURISME LITTORAL

9 MILLIARDS D'EUROS **DE VALEUR AJOUTÉE ET 237 000 EMPLOIS**



3300 SITES DE BAIGNADE, **EN EAU DOUCE ET EAU DE MER**



20000 ANALYSES SUR **PLAGES**

EFFECTUÉES PAR LES ENTREPRISES **DE L'EAU VIA UNE GESTION ACTIVE 7J7**

Améliorer la qualité des eaux de baignade pour préserver les milieux et l'attractivité de la France

La France, 1ère destination mondiale chaque année depuis plus de 30 ans, avec un record de 90 millions de touristes étrangers en 2019, ne se situe pourtant qu'à la **19ème place européenne en matière de qualité des eaux de baignade**, 5,3 points derrière la moyenne européenne.

Si la qualité des eaux de baignade est une responsabilité du Maire, son enjeu à la fois sanitaire, écologique et économique est bel et bien national! Un enjeu que le dérèglement climatique rend plus prégnant encore avec des épisodes de sécheresses et de pluies intenses provoquant le débordement des réseaux d'assainissement, des pollutions pluviales, l'apparition de nouvelles espèces invasives ou encore la prolifération d'alques.

Il existe des solutions innovantes que nos entreprises mettent en œuvre pour aider les élus à améliorer significativement la gestion des eaux de baignade françaises. Il s'agit à la fois de **prévenir les pollutions**, en **adaptant et fiabilisant les infrastructures d'assainissement** et de **gagner en réactivité** dans la surveillance de la qualité des eaux et l'indispensable information du public.

Préserver les gisements d'eau douce, en empêchant les instrusions salines par la recharge de nappes.

L'exemple de Hyères, dans le Var, ou celui de la zone de polders de Serooskerke, aux Pays-Bas, illustrent cette problématique liée au réchauffement climatique, ainsi que les solutions qui peuvent être apportées par nos entreprises, combinant technologie et solutions fondées sur la Nature.

- Ainsi à Hyères, la nappe phréatique gravement menacée par l'intrusion d'eau saline provoquait des tensions sur la ressource en période de sécheresse et d'afflux touristique. Un dispositif de ré-infiltration de la nappe d'un fleuve côtier a alors été mis en place par l'entreprise de l'eau délégataire pour repousser le biseau salé et ainsi préserver la ressource en eau douce. Le programme d'intervention associe, de plus, le Conservatoire Botanique Méditerranéen et le lycée agricole Agricampus de Hyères-les-Palmiers, en vue de préserver la Phalaris aquatica, une plante protégée, présente sur le site.
- Aux Pays-bas, précurseur en matière de réponse à la montée des eaux, le risque de salinisation des nappes phréatiques, réservoir naturel « d'eau brute » destinée à produire de l'eau potable, est un enjeu majeur. La zone de polders de Serooskerke, où l'aquifère est rechargé par les eaux pluviales dirigées vers des canaux, a fait appel à une de nos entreprises pour mettre en place une surveillance permanente, fine et réactive. En six ans, la frontière entre eaux saumâtres et eau douce s'est ainsi abaissée de 60 cm, permettant à la Nature d'aider la Nature!



Directive européenne sur les eaux de baignade (2006)

Les collectivités sont responsables de leur qualité sanitaire et à ce titre doivent avoir une connaissance approfondie des sites, surveiller les sources de pollution et informer le public.

> La preuve par quelques réalisations !



EN SAVOIR PLUS
« Qualité eaux de
baignade : redonner
son rang à la



Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'innovation est insuffisamment visible aux yeux du consommateur-citoyen. Pourtant, la R&D a un rôle central dans les entreprises de l'eau, contribuant à améliorer les traitements de l'eau potable, et ceux des eaux usées pour des rejets respectueux des milieux naturels, comme pour faire progresser la performance des infrastructures vers plus de sobriété.

A l'appui d'expertises éprouvées ou de solutions fondées sur la nature, l'innovation apporte des réponses décisives aux défis climatiques et écologiques de l'eau.

DONNER LES MOYENS AUX ÉLUS LOCAUX DE FONDER DURABLEMENT LEUR POLITIQUE TARIFAIRE ET D'INVESTISSEMENT

L'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement a été créé il y a 15 ans, par la loi sur l'eau de 2006, au sein de l'ONEMA (devenu Office Français de la Biodiversité (OFB)). Ses indicateurs et observations se sont structurés dans le temps pour mieux caractériser le rapport coût / qualité des services, mais leur exhaustivité et leur référencement demeurent insuffisants, notamment au niveau local et au niveau de l'Union européenne.

Pourtant, force est de constater que les effets de la fracture territoriale, identifiée par la FP2E il y a 5 ans, se sont encore accrus à l'aune du dérèglement climatique.

Pour éviter des services publics de l'eau à deux vitesses, ceux des « villes » et ceux des « campagnes », ainsi que l'effritement de la solidarité entre les territoires, nous demandons la création, au sein de l'OFB, d'un nouvel Observatoire des services publics plus structuré et influent, se saisissant des nouvelles problématiques environnementales.



Faire de l'Observatoire des services publics d'eau un outil de pilotage structurant de la politique de l'eau

Parce que la France est un Etat membre référent au sein de l'Union Européenne et qu'elle ne peut plus se contenter d'agir en réaction à des injonctions d'amendes de la Commission, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) doit y contribuer en structurant son Observatoire des services publics d'eau autour de 3 axes :

- Le déploiement local de la politique nationale de réinvestissement s'appuyant sur les constats partagés lors des Assises de l'eau de 2019 et le Varenne agricole de 2022, chiffrant à 3 milliards d'euros le besoin complémentaire d'investissement annuel. L'OFB doit pouvoir éclairer les élus locaux quant à leurs politiques d'investissement et promouvoir les bonnes pratiques de la commande publique innovante.
- Une comparaison rénovée en matière de rapport qualité/
 coût de services, qui intègre les nouveaux enjeux
 d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
 Cet aspect nécessite une révision complète des indicateurs de performance à la
 lumière des nouveaux enjeux : sobriété accrue des prélèvements, sécurité des
 systèmes d'alimentation en eau, impact sur la qualité des eaux de baignade, aides aux
 plus démunis et accès à l'eau des populations sensibles non-raccordées, atténuation
 (bilan carbone locaux) et adaptation au changement climatique, économie circulaire
 (création d'engrais, biogaz, réutilisation des eaux usées traitées...).
- La solidarité des territoires et le décloisonnement des services publics d'eau et d'assainissement.

L'observatoire doit pouvoir permettre d'illustrer les meilleures pratiques en matière de solidarité urbain/rural :

- la solidarité sur la ressource en eau en lien avec l'élaboration des PTGE;
- la recherche de périmètres pertinents, pour gommer les écarts structurels de densité de population, incitant ainsi à une vision concertée de la mise en œuvre de la loi NOTRe;
- les solutions communes à plusieurs territoires : méthanisation des boues, politiques « solidarité eau » départementales, interconnexion des réseaux d'eau, mutualisation des compétences, formation et offres d'emploi, réseaux d'entreprises et R&D...

Par ailleurs, l'observatoire devra mettre en exergue et communiquer sur les meilleures pratiques de décloisonnement des services publics afin que ces derniers s'attachent à mesurer leurs externalités :

• EAU ET AGRICULTURE
• EAU ET TOURISME
• EAU ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
• EAU ET EMPLOI

Notre profession demande que l'Etat mandate l'OFB, structure faitière des Agences de l'eau, pour se saisir de ces nouveaux enjeux et les « monitore ». L'objectif est d'aider les territoires à faire face à cette nouvelle donne, apportant ainsi aux élus la nécessaire connaissance des meilleures pratiques et performances.

UNE PROPOSITION À FORT IMPACT!



RENFORCER ET RÉNOVER LA COMPARAISON ENTRE SERVICES, LA TRANSPARENCE ET L'INFORMATION, C'EST:

- satisfaire 44% des Français qui demandent plus d'information sur l'eau ;
- aligner le référentiel de performance avec les règles issues de la taxonomie européenne pour viser à la neutralité carbone en 2050 ;
 - stimuler l'investissement alors que les renouvellements dans les infrastructures restent très faibles (0,7% de renouvellement annuel des canalisations d'eau, soit une durée de vie théorique d'un siècle et demi!);
 - mettre en cohérence le système d'information sur l'eau avec la réforme attendue des redevances des Agences de l'eau, plus incitative, représentant 20% de la facture d'eau.



AMPLIFIER LES BIENFAITS DE L'EAU DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES FRANÇAIS

Avec la tonalité d'une alerte, le caractère essentiel de l'eau s'est plusieurs fois rappelé à nous dernièrement. A l'été 2019, inédit par l'intensité et le nombre de ses sécheresses. En 2021, les bulletins météo ont beaucoup traité d'inondations,mais le manque d'eau ou l'insuffisante qualité de l'eau du robinet par endroits a été un sujet de préoccupation pour les Français. Au printemps 2020, quand face à la première vague de covid-19, la continuité des services d'eau et d'assainissement a été saluée par les Français et le gouvernement permettant à chacun de rester chez soi et de se laver les mains plus fréquemment encore que d'habitude.

Autant de signaux forts qui doivent convaincre les élus, nationaux et locaux, qu'amplifier les bienfaits de l'eau au quotidien est une urgente nécessité! Pour ceux de nos concitoyens les plus démunis qui peinent à payer leurs factures d'eau. Pour les personnes non raccordées qu'il a fallu dans l'urgence de la crise Covid identifier pour leur donner un accès à l'eau et à l'assainissement. Pour ceux des habitants des villes qui l'été souffrent des îlots de chaleur.

Avec un caractère moins aigu, mais avec une portée toute aussi durable dans la vie des Français, les bienfaits de l'eau au quotidien doivent être également mesurés à l'aune de toutes les externalités positives des services publics d'eau et de leur gestion par les opérateurs, en termes de développement économique local, de tourisme, d'emplois et de compétences.



Faire à nouveau de la qualité de l'eau du robinet un enjeu sanitaire d'avenir

En matière de qualité d'eau, la transition écologique c'est, d'abord, faire en sorte que 100% de la population ait accès en permanence à une eau potable conforme aux critères de qualité édictés par l'Union européenne, et contrôlés par les ARS et les entreprises de l'eau.

- Il s'agit prioritairement d'appliquer des traitements adaptés et de renouveller les réseaux lorsqu'ils comprennent des matériaux susceptibles de dégrader la qualité de l'eau pendant son transport.
- Il s'agit aussi de lutter contre les pollutions diffuses, en premier lieu par la prévention à la source, en renforçant la protection des captages et en incitant les émetteurs de produits polluants à leur réduction drastique. Puis, lorsque cela est nécessaire, par des actions curatives ciblées.

Engagées aux côtés des Chambres d'agriculture pour la protection des captages, les entreprises de l'eau consacrent par ailleurs, une partie importante de leurs programmes de R&D à ce sujet majeur.



Feuille de route de la France « pour un monde meilleur et plus durable » signée le 20 septembre 2019 sur la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°6

L'ODD 6 vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau » d'ici 2030.



Dès demain, 80 à 90% des micropolluants présents dans l'eau pourront être éliminés grâce aux traitements développés par les entreprises de l'eau, comme certaines collectivités françaises en ont déjà fait le choix, à l'instar des communes suisses.

1 MILLION

de Français abonnés à un service public d'eau n'a pas en permanence accès à une eau potable.

Source : Ministère de la Santé, UFC-Que choisir



Une transposition de la directive Eau potable révisée à la hauteur de la confiance élevée des Français (85%) dans l'eau du robinet.

Promouvoir une politique sociale de l'eau universelle, ciblée et efficace

La réalisation par la France de l'Objectif de Développement Durable onusien n°6 (ODD 6), qui vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement » d'ici 2030, est une ambition soutenue par nos entreprises, qui depuis longtemps, font de l'innovation sociale un axe fort de leur accompagnement aux collectivités locales. Pourtant, notre pays ne se classe qu'au 19ème rang européen* en matière des ODD sur l'eau.

Nous sommes convaincus que l'atteinte de cette ambition passe par une impulsion nationale forte, à la fois pour déployer efficacement les dispositifs d'aide au paiement des factures et pour veiller au strict respect des principes d'efficacité qui, en contrepartie, les soutiennent.

Lancer un chèque eau universel

Les entreprises de l'eau réitèrent leur soutien à ce dispositif retenu dans les conclusions des Assises de l'eau, mais regrettent que le recours aux chèques eau n'ait pas été mis en œuvre de manière « universelle », France entière.

Les quelques initiatives locales prises en la matière montrent la pertinence du dispositif, dont l'efficacité serait accrue en centralisant la connaissance des personnes bénéficiaires et en neutralisant les coûts de production.

La preuve par quelques réalisations!



N SAVOIR PLUS

«Lancer un chèque eau universe dans un cadre national ciblé et efficace »

Donner un meilleur accès à l'eau aux personnes non raccordées

C'est une exigence de la directive eau potable révisée, soutenue par les entreprises de l'eau. Pour cela, elles appellent à une concertation de toutes les parties prenantes, Ministères, collectivités territoriales, ONGs, pour identifier localement les populations vulnérables ou marginalisées, privées d'accès à l'eau, définir les zones prioritaires (gares, centres commerciaux ...) et mettre en place des solutions concrètes.

De son côté, le législateur est attendu, à l'occasion de la transposition de la directive, pour préciser le cadre français et apporter une indispensable sécurité juridique aux autorités organisatrices et opérateurs sur les responsabilités et l'origine des financements de cette politique sociale.

^{*} Source: rapport « Europe Sustainable Development 2020 »

Sécuriser le modèle en renforçant le recouvrement des factures impayées par les foyers sans aucune difficulté financière

Les Assises de l'eau ont souligné l'importance de renforcer les moyens des Maires vis-à-vis des mauvais payeurs sans difficulté financière, de façon à permettre aux communes d'assumer la charge de financement de la politique sociale de l'eau qui leur est dévolue. Or le montant des impayés poursuit sa courbe ascendante, + 64% en cinq ans (périmètre FP2E), atteignant, en France, environ 350 millions d'euros en 2019, une situation préjudiciable à la politique sociale de l'eau des élus.

Revenir au strict respect du principe « l'eau paie l'eau » pour garantir les investissements

Les prélèvements constatés cette dernière décennie sur la facture d'eau, pour financer d'autres politiques que l'eau, ne peuvent être considérés que comme un obstacle à des services d'eau et d'assainissement durables. En particulier dans le contexte du changement climatique qui impose des investissements pour s'adapter. Cet investissement dans l'avenir du service d'eau, la facture peut le financer en grande partie, pourvu qu'elle lui soit intégralement consacrée!



Transpositon de la directive eau potable révisée

D'ici janvier 2023, la France devra identifier les personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et installer des fontaines d'eau lorsque cela est possible.

Directive cadre sur l'eau (DCE)

Incitative, elle fait de la tarification un outil pour l'action et contribue à la réalisation des objectifs environnementaux.

PROPOSITION 7

Mobiliser les solutions innovantes pour rafraîchir les villes

Déployer un plan national « îlots de chaleur » pour adapter le cadre de vie des Français au dérèglement climatique

Il s'agit de rendre les villes plus supportables en période de fortes chaleurs, pour les résidents et les touristes, par la mise en œuvre de solutions paysagères et technologiques (pavés rafraîchissants, brumisateurs, etc.).

Par ailleurs, couplées à des actions de sensibilisation, ces solutions pour plus de bien-être contribueront à lutter contre les phénomènes de street pooling, dangereux pour les personnes et pour la défense incendie.

CHIFFRES CLÉS



Source : Coalition eau : Enquête Nationale Logement 2013, calculs Fondation Abbé Pierre

439 BIDONVILLES OÙ VIVENT 22 000 PERSONNES

Source : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, mai 2021



Les entreprises de l'eau ont été à l'initiative du 1^{er} chèque eau et de la 1ère tarification sociale. Elles aident aujourd'hui 50.000 foyers, par des :

- Chèques eau
- Contributions aux Fonds Solidarité Logement
- **▲** Tarifications sociales

UNE PROPOSITION À FORT IMPACT!



Une politique sociale volontariste de chèques eau, estimée par les experts à 60 millions d'euros / an, permettrait d'apporter une aide de 60 euros par an, soit 45 litres d'eau par jour et par foyer, à 1 million de bénéficiaires et multiplierait environ par dix l'aide sociale apportée à ce jour pour l'eau!



Renforcer les moyens coercitifs des élus locaux à l'encontre des mauvais payeurs sans aucune difficulté financière pourrait permettre de ramener le niveau des impayés à celui antérieur à la Loi Brottes, et donc de restituer à l'ensemble des bénéficiaires de la facture d'eau 200 millions d'euros (sur la base de 1,5 point d'impayés épargnés).



LES CHIFFRES CLÉS DE L'EAU ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE

Impact du changement climatique

-16% à -32%

des précipitations printanières et estivales à l'horizon 2046-2065. Source : Explore 70, MTES -10% à -40%

des débits moyens annuels des cours d'eau métropolitains à l'horizon 2046-2065. Source : Explore 70, MTES -9% à -20%

de la pluviométrie l'hiver et baisse l'été, jusqu'à – 22 % en fin de siècle. (Météo France à partir de 30 simulations du climat)

+ 20%

de personnes touchées par la sécheresse en Europe rien qu'entre 1976 et 2016. Le coût est estimé à 100 milliards d'euros par la Commission européenne. 85 DÉPARTEMENTS

font l'objet d'arrêtés de restriction d'eau chaque année.

Répartition des volumes d'eau prélevés selon les usages

37 MILLIARDS DE M³

Sur 37 milliards de m³ prélevés en France pour satisfaire les activités humaines : 3,2 milliards déclarés pour l'irrigation agricole 5,1 milliards pour la production d'eau potable

RÉPARTITION DES USAGES DE L'EAU PRÉLEVÉE

48%

usages domestiques

29%

agriculture

24%

industrie (hors énergie)

Le potentiel de la Réutilisation des eaux usées traitées (REUT)



MILLIARDS M³

d'eaux usées sont traitées chaque année en France dont

- DE 1% est réutilisé (8 à 11 millions m3) Italie : 10% Espagne : 15% 6,6

MILLIARDS M³ DE REUT

Objectif européen: passer de 1,7 milliard de m3/an d'eaux usées traitées réutilisées, à 6,6 milliards pour réduire de 5% le stress hydrique au niveau de L'UE à l'horizon 2025

1,6

MILLIARDS DE M³

de REUT potentiellement exploitable en France (soit 20%)

Source: Cerema, BIPE - FP2E 2019, UE

Source : Étude BIPE - FP2E 2019

1

Qu'en pensent les Français ?

64%

pensent manquer d'eau dans leur région (à comparer à 32% en 1996)

86%

se disent attentifs à leur consommation d'eau 8 FRANÇAIS SUR 10

estiment que les conséquences du changement climatique vont influer sur le manque d'eau, les inondations ou encore la qualité de la ressource

87%

accepteraient d'utiliser une eau du robinet issue du recyclage des eaux usées pour certains usages domestiques 7 FRANÇAIS SUR 10

pensent que le changement climatique influe sur la dégradation de l'eau du robinet

81%

accepteraient de consommer des légumes arrosés avec des eaux usées dépolluées

LES CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES DE L'EAU

Les populations desservies

En France, les entreprises de l'eau desservent

60%
DE LA POPULATION
EN EAU POTABLE
et plus de

1 HABITANT SUR 2 EN ASSAINISSEMENT Dans le monde, elles desservent

128
MILLIONS DE
PERSONNES
EN EAU POTABLE
et

112
MILLIONS
EN ASSAINISSEMENT

La performance

99,3%
DE CONFORMITÉ
DES ANALYSES
D'EAU POTABLE
(vs 98% pour l'ensemble des services)

81,4%
DE RENDEMENT
DE RÉSEAU
(vs 80,4% pour l'ensemble des services)

L'économie

17 000
CONTRATS
EN FRANCE
DONT 7 000
contrats de délégation
de service public
(500 à 700 nouveaux
chaque années)

766
MILLIONS D'EUROS investis par les entreprises dans les services d'eau et d'assainissement

R&D: 140
MILLIONS
D'EUROS PAR AN
ET 1000 SALARIÉS
MOBILISÉS

L'emploi

99 000
DANS PLUS
DE 40 PAYS
ET 640
POINTS
D'EMBAUCHE EN
FRANCE

En France,

3,4%
de la masse
salariale des
entreprises
est consacrée à la

FORMATION
(vs 2,7% pour la moyenne
des secteurs)

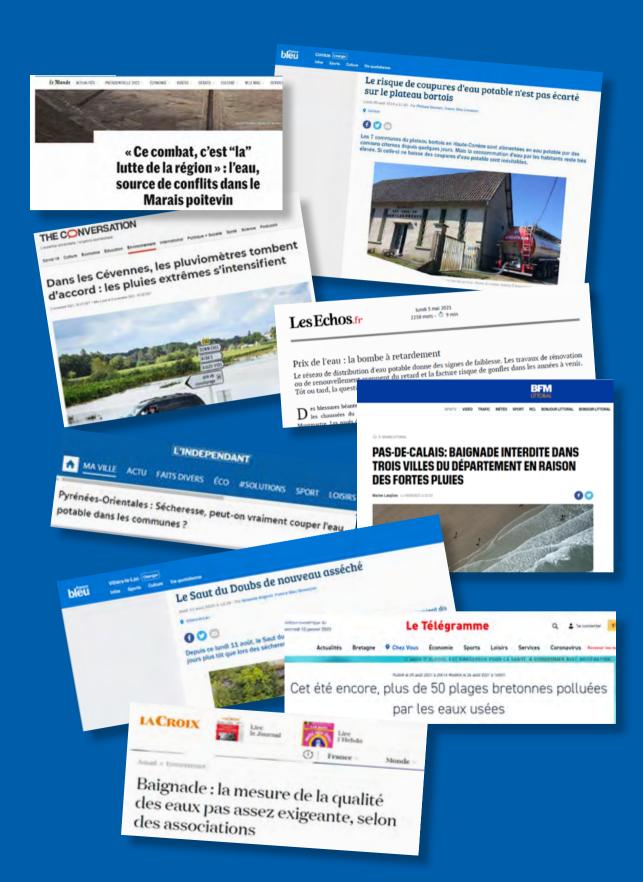
5,5%
DES SALARIÉS SONT
DES APPRENTIS
(vs 2,2% dans
l'ensemble des
secteurs)

Source: Étude BIPE - FP2E 2019, FP2E 2020

A propos de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'eau (FP2E): elle regroupe les entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Aqualter, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. En cohérence avec sa Raison d'être, l'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, ONGs, journalistes), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau, en particulier les enjeux émergents au plan sanitaire et de l'adaptation au changement climatique.

L'EAU ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE FONT LA UNE!





AGIR POUR QU'EN FRANCE, L'EAU RESTE UN BIENFAIT!





Eaux alternatives : un potentiel à révéler



Quand il est ponctuel, le manque d'eau génère des restrictions d'usages (85 départements concernés chaque année), voire des ruptures d'alimentation en eau, pénalisant les particuliers et les activités économiques. Répétés les épisodes de sécheresse agissent durablement sur les milieux et les espèces, mettant en péril des pans de l'économie locale et nationale, l'agriculture en premier lieu, mais aussi le tourisme, la production d'énergie, et la biodiversité.

Recourir à des techniques alternatives (réutilisation des eaux usées traitées (REUT), recharge de nappes) pour certains usages est l'une des solutions qui permettent de préserver la ressource pour la consommation humaine et pour les milieux. Une fois l'impulsion de l'Etat affirmée, le faire au cas par cas, territoire par territoire, par la concertation locale et dans une logique de multi-usages, permet d'adapter la réponse aux enieux besoins et des ressources.

Trois bonnes rocas, par la co

Ses bén Anticir l'acc

















FP2E

19 avenue de Messine — 75008 Paris +33 1 53 70 13 58

fp2e.org

tristan.mathieu@fp2e.org

JANVIER 2022



Eaux alternatives : un potentiel à révéler



Quand il est ponctuel, le manque d'eau génère des restrictions d'usages (85 départements concernés chaque année), voire des ruptures d'alimentation en eau, pénalisant les particuliers et les activités économiques. Répétés les épisodes de sécheresse agissent durablement sur les milieux et les espèces, mettant en péril des pans de l'économie locale et nationale, l'agriculture en premier lieu, mais aussi le tourisme, la production d'énergie, et la biodiversité.

Recourir à des techniques alternatives (réutilisation des eaux usées traitées (REUT), recharge de nappes) pour certains usages est l'une des solutions qui permettent de préserver la ressource pour la consommation humaine et pour les milieux. Une fois l'impulsion de l'Etat affirmée, le faire au cas par cas, territoire par la concertation locale et dans une logique de multi-usages, permet d'adapter la réponse aux enjeux locaux, en fonction des besoins et des ressources.

Trois bonnes raisons de déployer le recours à la REUT au cas par cas, par la concertation locale et dans une logique de multi-usages:

Ses bénéfices sont multiples :

Anticiper la pression quantitative, prévenir les conflits d'usage, permettre l'accès à une eau à la qualité en permanence contrôlée, etc.

Son potentiel est significatif:

La France réutilise moins de 1% de ses eaux usées traitées, pour un potentiel évalué à 20% (Cerema).

Une faisabilité immédiate :

Les technologies sont maîtrisées, permettant de produire une eau conforme aux exigences françaises et européennes, en permanence contrôlée. Les réalisations de nos entreprises en France et à l'international le prouvent.

Objectif 2027 : atteindre 5% de REUT, soit 400 millions de m3 d'eau, l'équivalent des volumes d'eau prélevée pour l'agriculture dans deux régions françaises.

- Créer un Observatoire du développement des eaux alternatives pour améliorer et partager les connaissances et renforcer la confiance.
- Orienter les politiques d'aide des Agences de l'eau et des appels à projets, en exigeant l'étude systématique de l'opportunité de recourir à la REUT.
- Rendre cohérents les divers textes réglementaires et axer la réglementation sur le multi-usages.



L'étude Explore 70 (Ministère de l'Ecologie) a estimé la baisse de la recharge des nappes, de 10 à 25% en moyenne à l'horizon 2050-2070 et pouvant aller jusqu'à 50% dans le Sud-Ouest.

Que pensent les Français de la réutilisation des eaux usées traitées ?

87 %

se disent prêts à en utiliser pou certains usages domestiques

81%

se disent prêts à consommer des légumes arrosés avec des eaux usées dépolluées

La preuve par quelques réalisations avec nos entreprises



Les pommes de terres AOC de l'île de Ré Une réalisation qui depuis plus de 10 ans fait ses preuves.



Les cultures maraîchères en Lombardie 22.000 hectares de riz, tomates...



Le projet de recherche SmartFerti Reuse dans les Hautes Pyrénées

Après 3 ans de cultures, 100% de conformité de l'eau produite et des produits récoltés, avec les exigences françaises et européennes.



Du vert avec du bleu : faire des usines de traitement des eaux usées, des pourvoyeuses de ressources vertes



Notre Profession, forte de son expérience dans la transformation de stations de traitement des eaux usées pour une contribution accrue à l'économie circulaire locale, appelle la France à attendre plus de ses services d'assainissement!

En effet, les services d'assainissement et leurs opérateurs sont des acteurs trop méconnus de l'économie circulaire locale, qu'il y a tout lieu de valoriser car capables de produire davantage :

- Energies vertes : telles le biogaz, obtenu à partir de la méthanisation des eaux usées, il permet dans plusieurs communes de France de chauffer des quartiers entiers ou de faire rouler les bus en ville.
- Nutriments: 80% des matières sèches de boues d'épuration, riches en azote et phosphore, sont utilisées en épandage et compostage pour l'agriculture locale et le paysagisme urbain. Les entreprises de l'eau sont mobilisées pour continuer d'améliorer la qualité des boues d'épuration et ainsi contribuer à la souveraineté agricole française.
- Bioplastiques: un procédé innovant mis au point par l'une de nos entreprises et pouvant être installé sur la majorité des stations d'épuration sans modification lourde des filières de traitement permet de transformer des boues d'épuration en bioplastiques pour l'industrie plasturgiste. A Bruxelles où a été réalisé avec succès le projet pilote, le potentiel de production a été évalué à 20.000 tonnes de bioplastiques par an, à partir des eaux usées de la ville qui compte 1,1 million d'habitants.
- Eaux alternatives: les techniques de réutilisation des eaux usées traitées (REUT), de recharge de nappes ou de récupération des eaux pluviales peuvent couvrir les besoins en eau pour plusieurs usages, agricoles, industriels et urbains. Elles restent encore marginalement sollicitées au regard des besoins et du potentiel. (voir fiche « Eaux alternatives: un potentiel à réveler»).

Comment aller plus loin au service de la transition écologique ?

- Préserver les filières de retour au sol des boues d'épuration pendant le quinquennat, par un cadre réglementaire stable, appuyé sur les avis scientifiques, encourageant la meilleure solution environnementale atteignable et la plus forte acceptation sociétale. À l'avenir, une réflexion devra être engagée pour faire émerger de nouvelles solutions technologiques à partir des boues d'épuration, la génération d'engrais biosourcés. Outre leur impact positif sur les émissions GES, ils contribueraient à la souveraineté alimentaire française, en se substituant aux engrais chimiques peu favorables pour l'environnement et en grande partie importés.
- ♠ Encourager la transformation des usines de traitement des eaux usées nécessite une impulsion tarifaire et un encouragement financier. Des subventions spécifiques des Agences de l'eau et une vision stabilisée des tarifs réglementés du biogaz apparaissent indispensables.

9 AGRICULTEURS SUR 10

utilisateurs de fertilisants organiques recyclés affirment :

- · leur incorporation dans le sol est bénéfique
- les rendements ont augmenté
- Source : Syprea

La preuve par quelques réalisations avec nos entreprises



Eurométropole Strasbourg

Depuis 2015, 1,6 million de m3 de biométhane sont produits chaque année à partir des boues d'épuration. Injectés au réseau local de gaz, ils équivalent à la consommation de 5.000 logements, et réduisent les rejets de CO2 de 7000 tonnes / an.



Métropole du Grand Nancy

La mise en service en 2022 de nouveaux digesteurs de boues permettra la production de biogaz équivalent à la consommation électrique de 3000 foyers.



À Papeete

Les boues réduites et hygiénisées grâce à une serre et à une vis chauffante sont utilisées comme engrais dans les jardins municipaux. Une solution qui combine les apports de la nature et la technologie.



Qualité des eaux de baignade : redonner son rang à la destination France!



La France, première destination mondiale chaque année depuis plus de 30 ans, avec un record de 90 millions de touristes étrangers en 2019, peut-elle se satisfaire de sa 19° place européenne en matière de qualité des eaux de baignade, 5,3 points derrière la moyenne européenne?

Ses 3300 sites de baignade, eau douce et eau de mer, constituent un élément de premier plan de son attractivité qu'il est préjudiciable de diminuer par des eaux de qualité insuffisante.



L'enjeu pour les élus locaux est triple, écologique, sanitaire et économique, tant les activités qui en dépendent sont nombreuses.

Et là encore, le dérèglement climatique ajoute à la problématique! Sécheresses et orages provoquent le débordement des réseaux d'assainissement, des pollutions pluviales, l'apparition de nouvelles espèces invasives ou encore la prolifération d'algues.



Directive européenne sur les eaux de baignade (2006)

Les collectivités sont responsables de leur qualité sanitaire et à ce titre doivent avoir une connaissance approfondie des sites, surveiller les sources de pollution et informer le public.

Comment améliorer la gestion des eaux de baignade?

En encourageant les collectivités locales concernées à :

- Prévenir les pollutions : en évaluant mieux la vulnérabilité du site et en connaissant mieux les sources contaminantes locales, pour anticiper, sensibiliser les parties prenantes (agriculteurs, centres équestres, promeneurs...) et in fine réduire les pollutions en mer.
- Adapter et fiabiliser les infrastructures d'assainissement : en dimensionnant les réseaux d'assainissement en fonction des surcroits saisonniers de population et des épisodes pluvieux estivaux de nature à augmenter le risque de pollution. L'expertise des entreprises permet de tenant compte des courants marins, des vents, des marées.
- Gagner en réactivité dans la surveillance et l'information du public : il s'agit de compléter les analyses bi-mensuelles effectuées en semaine par les ARS, par des prélèvements 7j/7 analysés dans des temps très courts (1 à 3h à comparer à 36h dans les systèmes classiques). En cas de pollution, le maire aussitôt informé peut prendre le jour même la décision de fermer momentanément un site de baignade et d'en informer en temps réel le public (appli smartphone).



La preuve par quelques réalisations avec nos entreprises

Elles font partie des 300 collectivités territoriales qui ont choisi la Certification Qualité de baignade avec les entreprises de l'eau:



À l'île de Ré, les eaux de baignade font l'objet d'une gestion active



A Biarritz,

(température, salinité, houle, courants, rejets d'eaux usées,etc.) est analysé 7j/7 par des prévisionnistes océanographes, et pendant la saison estivale, les eaux de baignade sont testées tous les jours.



À Mandelieu,

le but des analyses quotidiennes est notamment d'identifier en une heure seulement la présence anormale de la bactérie Escherichia, source fréquente de pollution.





Lancer un « chèque eau universel » dans un cadre national, ciblé et efficace



La France adhère aux objectifs de développement durable défini par l'ONU, et a défini en 2019 une feuille de route « pour un monde plus durable et plus solidaire ». Pourtant notre pays ne se classe qu'au 19ème rang européen en matière des ODD sur l'eau, selon le rapport « Europe Sustainable Development 2020 » .

Les entreprises de l'eau entendent dès lors contribuer activement à la promotion et à l'atteinte de ces objectifs sur l'ensemble du cycle de l'eau et plus particulièrement ceux définis par l'O.D.D. 6.1.1 d'accès à l'eau potable et 6.2.1. d'accès à l'assainissement.

3 bonnes raisons de déployer nationalement les « chèques eau » :

- Leur généralisation sur le modèle du « chèque énergie », encouragée par les entreprises de l'eau et annoncée par le Gouvernement à l'issue de la première phase des Assises de l'eau en 2019, renforcerait le principe d'une solidarité ciblée envers les plus démunis.
- Rendre cette aide « universelle » c'est renforcer le droit universel à ce bien essentiel qu'est l'eau.
- L'attribuer au regard des revenus du ménage et de sa composition, et ce quel que soit le prix du service d'eau, est une mesure forte de justice sociale nationale qui peut être complétée par des mesures locales du type tarification sociale de l'eau.



Atteindre l'Objectif 2030 sur l'ODD n°6

c'est notamment développer les aides au paiement des factures d'eau, rigoureusement ciblées sur les populations vulnérables et mettre en place des outils de recouvrement efficaces par les services publics des factures des abonnés sans aucune difficulté financière.

COLA Proposition des entreprises de l'eau 7

- Mettre en œuvre une politique sociale volontariste de chèques eau. Estimée par les experts à 60 millions d'euros / an, elle permettrait d'apporter une aide de 60 euros par an, soit 45 litres d'eau par jour et par foyer, à 1 million de bénéficiaires et multiplierait par dix l'aide sociale apportée à ce jour pour l'eau.
- Renforcer les moyens coercitifs des élus locaux à l'encontre des mauvais payeurs sans aucune difficulté financière pourrait permettre de ramener le niveau des impayés à celui antérieur à la Loi Brottes, et donc de gagner 1,5 point d'impayés, soit environ 200 millions d'euros.

En 2020, les entreprises de l'eau ont aidé par les chèques eau 13 500 Foyers

13 500 Foyers pour

2,6 millions d'euros

La preuve par quelques réalisations avec nos entreprises

En Ile de France



- Depuis 2011 le *Syndicat des Eaux d'lle de France* (SEDIF) a aidé 32.000 familles *via* son programme « Aide Eau Solidaire » et le Fonds de Solidarité Logement.
- Le montant d'aide est déterminé par le CCAS de la commune de résidence.
- Ce volet d'aide représente plus d'un million d'euros par an.

À Dunkeraue



- Les chèques eau sont distribués par la Communauté urbaine de Dunkerque aux bénéficiaires de la CMU-C, comme avoir au paiement de leurs charges lorsque celles-ci comprennent l'eau, et aux familles nombreuses (6 personnes et plus).
- Ce dispositif complète la tarification éco-solidaire, lère tarification différenciée en France incitant à une consommation responsable de l'eau et prenant en compte les revenus du foyer.



Investir dans la formation des métiers de l'eau



Les métiers de l'eau sont des métiers d'avenir, ancrés localement au service du public et de l'environnement. Les 28.000 salariés des entreprises de l'eau délégataires qui les exercent sont présents partout sur le territoire national.

Une étude de la Filière française de l'eau a montré que l'adaptation au changement climatique fait émerger de nouvelles compétences. De nouveaux métiers se développent. Huit métiers notamment sont en tension, pour lesquels les entreprises de l'eau recrutent et forment.

Se donner une politique nationale de l'eau ambitieuse, c'est aussi promouvoir une filière française d'excellence, c'est faire grandir plus encore en expertise ces salariés de l'école française de l'eau, en leur confiant la mission de faire des services publics d'eau et d'assainissement français un modèle en Europe.

Les entreprises de l'eau en France :

PRÉSENTES
DANS
640
POINTS D'EMBAUCHE,
PARTIOUT SUR
LE TERRITOIRE
NATIONAL

5,5%

D'APPRENTIS
(à comparer à 2,79

pour la moyenne des secteurs)

28 000 SALARIÉS DIRECTS

3,4%
DE LA MASSE
SALARIALE
CONSACRÉE
À LA FORMATION
(à comparer à 2,2%
pour la moyenne
des secteurs)



L'ESSENTIEL DES MÉTIERS D'EAU

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

- Ingénieur d'études
- Hydraulicien
- Hydrogéologue
- Chef d'usine de production d'eau
- Électromécanicien
- Agent d'exploitation
- Ingénieur et responsable de réseau
- Fontainier
- Plombier-releveur

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Agent d'assainissement en milieu rural
- Chauffeur opérateur
- · Contrôleur de réseau d'assainissement
- Hydrobiologiste
- Technicien de réseau d'assainissement
- Agent d'assainissement
- Responsable et agent de station d'épuration

RECHERCHES ET CONTRÔLES DE LA QUALITÉ DE L'EAU

- Responsable et technicien de laboratoire
- Préleveur
- Chimiste
- Bactériologiste
- Goûteur d'eau

MÉTIERS TRANSVERSAUX

- Chef de secteur
- Ordonnanceur
- Releveur de compteurs
- Chargé de clientèle
- Fonctions de support et administratives :gestion des ressources humaines, juridiques, comptabilité, informatique, marketing, communication, commercial...